

COMITE DIRECTEUR

Réunion du Vendredi 9 Décembre 2005 à Paris – 17h

-
- Présents : M. Yvan MAININI, Président
Mmes, Roselyne BIENVENU, Yolaine COSTES, Françoise HUET, Jacqueline PALIN (le Vendredi), Marie-Noëlle SERVAGE et Nicole VERLAGUET.
MM Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Michel CHATEAU, Pierre COLLOMB, Philippe COULON, Jacques DENEUX, Jean-Marie FLORET, Rémy GAUTRON, Serge GERARD, Jean-Yves GUINCESTRE Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Jacques LAURENT, Philippe LEGNAME, André NOUAIL, Georges PANZA, Jacky RAVIER (le Samedi), Philippe RESTOUT, Jean-Pierre ROGER, Patrice ROMERO, Alain SERRI, Jean-Pierre SIUTAT (le Vendredi) et Yannick SUPIOT.
- Invités : Mme Josette BAILLY (Provence) MM. Roland BLIEKAST (Alsace), Jean-Jacques BLONDELLE (Picardie), Jean-Marie POMMIER (Limousin), Arnaud PETITBOULANGER (Conseil des Jeunes), François-Xavier FAVAUDON (Conseil des Jeunes), Thierry CORMIER (Conseil des Jeunes – le Vendredi).
- Représentant du Conseil d'Honneur : M. Jean COMPAGNON
- Excusés : Mmes Françoise AMIAUD Melle Loetitia MOUSSARD
MM. Claude AUTHIE, Bernard GAVA, René LE GOFF.
- Assistent : Melles Jackie BLANC GONNET (le Samedi) - Mme Céline PETIT
MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Sylvain BOURDOIS CHUPIN (le Vendredi).
- Assistent en partie le Vendredi: MM. Jean-Jacques KRIEF et Boris LE DORE

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse les absents.

Il rappelle l'organisation des réunions de zones dont l'ordre du jour est le suivant :

- Le dispositif des nouveaux emplois mis en place par l'Etat.
- La Convention Collective Nationale du Sport.
- Les lettres de missions des salariés des Ligues (ADB).
- L'Arbitrage : Missions des Formateurs de Formateurs Arbitres et Charte de l'Arbitrage.
- Questions diverses.

Des représentants de la FFBB seront présents à chacune de ces réunions :

- Lionel MOYET et une personne de la Direction Technique Nationale, afin d'aider notamment à l'établissement des lettres de missions dans les Ligues ou les Comités,
- David VALLEE ou Philippe GASNIER pour la convention collective et le dispositif des nouveaux emplois,
- Pascal DORIZON ou Jacques DENEUX pour la partie Arbitrage.
- Serge GERARD, Vice-Président et coordinateur des zones
- Le Président ou le Secrétaire Général.

Les problèmes de l'Equipe Technique Régionale seront également évoqués.

Il informe de la signature le 13 Décembre 2005 de la convention sur les nouveaux emplois (accord cadres) avec le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et le Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative ainsi que trois autres fédérations sportives (nombre prévisionnel de 500 nouveaux emplois sur l'ensemble du territoire).

Une négociation est en cours avec la Ligue Régionale d'Ile de France pour le rachat d'une partie du 2^{ème} étage et la Ligue Nationale de Basket pour lui revendre une partie du 3^{ème} étage. Ces transactions devraient être soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale 2006 de Saint Malo.

Restructuration du personnel : à compter du 1^{er} Janvier 2006, Antoine LEGENTIL sera responsable des Services Juridiques et Sportifs (4^{ème} étage).

Le Comité Directeur témoigne son soutien à Serge GERARD suite au décès de sa maman.

Le Comité Directeur adresse toutes ses félicitations à Jacqueline PALIN pour l'obtention du prix Femmes & Sport "Coup de Cœur", notamment pour son travail au sein de la Ligue Régionale de Bretagne.

Les résultats des clubs masculins dans les différentes Coupes d'Europe ne sont pas à la hauteur de nos espérances. Les résultats des clubs féminins sont bien plus satisfaisants.

Le système des matchs en live de la LFB sur le site Internet de la FFBB fonctionne bien. Le projet est de faire de même avec les matchs de NM1.

Jacques LAURENT et Jacqueline PALIN sont chargés d'effectuer une réflexion sur l'organisation d'une manifestation pour fêter le 75^{ème} anniversaire de la FFBB et de la FIBA. Cette dernière est très intéressée par l'idée d'organisation d'une manifestation commune.

La Commission Salles et Terrains va réaliser un document à destination des collectivités locales et des clubs, pour aider à la réalisation des projets.

Yvan MAININI souhaite rappeler que les Arbitres récemment recrutés par la FFBB sont des "Formateurs de Formateurs".

Une réunion sur le suivi du plan d'action de Politique Fédérale aura lieu demain matin.

En raison de problèmes d'hébergement, le Comité du Gard a retiré sa candidature à l'organisation du TIC. Un appel à candidature a été lancé.

Assemblée Générale 2007 : 4 candidats (CD Loire, Loire Atlantique, Vendée et LR La Réunion). Un bureau Fédéral sera organisé avant la réunion de Comité Directeur du 17 Février 2006, afin de prendre une décision.

Un appel d'offre a été lancé pour l'organisation du Championnat d'Europe Féminin de 2009, ou celui de 2011. Au moins 10 Ligues ou Comités ont déjà envoyé une lettre d'intérêt pour cette organisation. Un autre appel d'offre a été lancé pour l'Equipe de France Masculine, cette fois, pour l'organisation d'un tournoi du 21 au 23 Juillet 2006.

Nombre de licenciés : + 1,22 % par rapport à l'an dernier, soit 426.470 licenciés.

5 départements ont dépassé leur chiffre de l'an passé (La Savoie, Le loir et Cher, le Doubs, le Jura et les Vosges). Il faut cependant noter la baisse plutôt inquiétante du nombre de licenciées féminines (en particulier en Ile de France).

2. Point sur les Commissions Fédérales et les Groupes de Travail.

➤ **Informatique** : Présentation du nouveau Site Internet et de ses possibilités pour les clubs, Comités et Ligues.

Jean-Jacques KRIEF donne quelques chiffres :

- 14 millions de pages vues sur le site Internet.
- Plus d'un million d'internautes qui viennent chaque mois visiter le site.
- La durée moyenne d'une visite est de 6 minutes 14s
- Plus de 14 pages vues par visite.

Jean-Jacques KRIEF et Boris LE DORE font une démonstration sur écran du nouveau site Internet de la FFBB en développant ses possibilités d'exploitation, au travers des différents menus proposés.

Patrice ROMERO : Y aura-t-il une amélioration de l'impression ?

Jean-Jacques KRIEF : c'est actuellement à l'étude.

➤ **Commission des Agents Sportifs** : Programmes, Modalités de l'examen, date de l'examen pour la session 2006.

La Commission des Agents Sportifs propose la date du 8 février 2006 pour l'organisation du prochain examen d'agent Sportif. Les résultats seront proposés pour validation au Comité Directeur des 17 et 18 Février 2006. Les programmes et les modalités d'examen sont sans changement par rapport à l'année 2005. Il y a 4 candidatures à ce jour.

Le Comité Directeur donne son accord concernant la date de l'examen, les programmes et les modalités de l'examen.

➤ **Commission des Finances** :

Jacques LAURENT : La Commission des Finances a étudié les bilans de la saison 2003/2004 : 2 bilans de Ligues métropolitaines manquent et seulement 47 bilans sur 95 de Comités sont communiqués (certainement que tous les comités ne font pas de bilan, à suivre). Tous les comptes de résultats des structures métropolitaines sont revenus. Quelques chiffres d'après les bilans financiers en possession:

- Patrimoine Immobilier des Ligues et Comités : 8 millions d'€
- Fonds Associatif des Ligues et Comités : 11 millions d'€

Le volume financier sera communiqué au mois de février 2006.

Yvan MAININI : concernant le Fonds Associatif, il faut dynamiser les opérations. Il ne paraît pas utile d'immobiliser des sommes aussi considérables.

➤ **Finances :**

- Situation Financière.

Rémy GAUTRON donne la situation financière de la FFBB au 30 Novembre 2005 :

- Produits : budget réalisé à 57 %
- Charges : budget réalisé à 43 %

Il attend le règlement de bon nombre de Ligues (6 ou 7) par rapport aux échéances.

Une discussion s'engage sur les échéances et la façon de gérer la trésorerie dans les Ligues, les Comités et les clubs.

- Paiement globalisé des engagements des forfaits fédéraux

Rémy GAUTRON : nouvelle proposition des dates d'échelonnement suite à des demandes d'associations, et les difficultés de trésorerie qu'elles rencontrent :

- Début Juillet, lors de l'engagement : 20 %
- 1^{er} Décembre : 40 %
- 10 mars : 40 %

Il précise que 29 clubs ne sont pas à jour du règlement des échéances du 10 octobre 2005.

Le Comité Directeur accepte cette modification à l'unanimité (1 abstention).

➤ **Commission Juridique**

- Modifications règlementaires projet 2005/2006 : Unions – Ententes – "Week-end".

Yvan MAININI félicite Roselyne BIENVENU pour la méthode employée et le travail accompli.

Les Unions :

Roselyne BIENVENU expose le document de travail distribué aux membres du Comité Directeur, le projet de règlement relatif aux unions de groupements sportifs. Ce document peut encore subir des modifications.

Une discussion s'engage et des questions sont posées.

Roselyne BIENVENU a bien pris en note les remarques formulées et effectuera les modifications en conséquence.

Le document définitif sera présenté au Comité Directeur des 17 et 18 Février 2006, pour adoption.

Les ententes :

Roselyne BIENVENU expose le document de travail distribué aux membres. Elle propose de l'appeler "Equipe d'entente".

Un débat a lieu. Elle prend note des remarques des membres du Comité Directeur et effectuera les modifications nécessaires.

Le document définitif sera présenté au Comité Directeur des 17 et 18 Février 2006, pour adoption.

La Notion de week-end :

Roselyne BIENVENU : il s'agit de déterminer la terminologie de la notion de week-end. Elle propose, dans l'article 427, de remplacer "week-end" par "week-end Sportif". Cela concerne beaucoup de secteurs différents (sportif, arbitrage, désignation, technique, médical). Afin d'affiner le projet, elle fera une étude transversale avec les différentes Commissions concernées (CFAMC, COMED, DTBN, CF Sportive, etc..).

➤ **Ligue Féminine**

Jean-Pierre SIUTAT propose aux membres de regarder le Clip réalisé suite à l'Open de la LFB et précise que ce DVD a été réalisé à l'intention des clubs, pour faire la promotion du basket féminin.

Il fait un point sur la Ligue Féminine :

- Le Championnat de la Ligue Féminine est très intéressant cette année.
- Le But de la Ligue Féminine est de permettre aux clubs de se structurer et d'assurer le travail pour les années à venir.
- Les Statistiques en Live : entre 1500 et 2000 connections par journée, c'est très positif.
- Les clubs évoluant en Compétitions Européennes obtiennent de bons résultats dans l'ensemble.
- Concernant l'Open de la LFB, le souhait de la LFB est de conserver un tel plateau sur Paris pendant plusieurs années.
- Positionnement "Marraines de Cœur" : Communiquer sur une action sociale de proximité, sur un plan national. Le projet est cautionné par la fondation du Sport, dont le Délégué Général, Gilbert TONY, incite la LFB à poser sa candidature pour le trophée "Sportsorat".

En résumé, la Ligue Féminine va de l'avant.

➤ **Conseil des Jeunes**

Françoise HUET présente les 3 membres du Conseil des Jeunes invités pour assister à la réunion du Comité Directeur :

- François-Xavier FAVAUDON (Ligue Champagne Ardenne),
- Arnaud PETITBOULANGER (Ligue Provence)
- Thierry CORMIER (Ligue Haute Normandie)

Elle informe de la Mise en place des Assises pour les Jeunes dirigeants les 16 et 17 Novembre 2006 (projet de date), avec pour principaux thèmes à développer :

- l'arbitrage,
- le Basket en Liberté et les Nouvelles Pratiques,
- l'encadrement et la formation,
- Être jeune dirigeant,
- Accueillir et fidéliser,

- Le Basket au féminin.

Les Présidents des commissions concernées seront contactés par les membres du Conseil des Jeunes, afin de connaître leur avis et les points à développer.

Yvan MAININI : Il faut réellement faire un travail transversal, et réaliser une étude différente des thèmes abordés, cibler le bon public pour une action durable et étudier un budget correspondant à ces Assises.

➤ **Commission Basket Entreprise**

Georges PANZA explique qu'il s'est rendu à la Fédération du Sport en Entreprise, le 6 décembre dernier, afin d'assister à une réunion. Une convention est actuellement à l'étude.

Les Jeux Européens ont eu lieu à Clermont Ferrand et ont regroupés beaucoup d'équipes, les équipes participantes sont de plus en plus nombreuses d'où le souhait de demander aux fédérations de constituer une Equipe de France par discipline.

Une compétition est organisée à Montpellier les 25, 26 et 27 Mai 2006. Le Ligue du Languedoc Roussillon et le Comité de l'Hérault ont été contactés afin de faire les désignations d'arbitres. Georges PANZA a été invité à participer à la réunion d'organisation le 5 Janvier prochain.

Il explique qu'au niveau du Championnat de France, il y a 12 équipes engagées à ce jour et réparties en 4 poules géographiques. Des Play-off seront organisés pour décerner le titre de Champion les 25 et 26 Mars 2006 à Mulhouse.

Le Trophée France Entreprise : 18 équipes engagées et les équipes championnes de France de leur propre activité, soit un total d'environ 30 équipes. La finale se déroulera à Bercy, lors des finales Trophée Coupe de France.

Une information sera faite aux Ligues et Comités via le sommaire.

Georges PANZA informe que la commission travaille actuellement sur un projet de plaquette à l'intention des entreprises.

Yvan MAININI pense que le Championnat Basket Entreprise ne comporte pas assez d'équipes engagées pour créer une Equipe Nationale.

➤ **Commission Contrôle de Gestion**

Serge GERARD fait un point sur les travaux de la Commission :

Ligue Féminine et NM1 :

* Clôture de la saison 2004/2005 : 26 dossiers disciplinaires ont été ouverts en relation avec les budgets (5 amendes fermes – 8 amendes avec sursis – 12 classés sans suite – 1 en délibéré). C'est une évolution positive.

* Saison 2005/2006 : les produits et les masses salariales sont en évolution.

NF1 et NM2 :

* Clôture de la saison 2004/2005 : 14 dossiers disciplinaires ont été ouverts en relation avec les budgets (7 amendes fermes pour dépassement de la masse salariale – 2 amendes avec sursis – 5 classés sans suite). Diminution très nette des amendes pour ces niveaux de compétition.

* Saison 2005/2006 : les produits et les masses salariales sont en évolution.

Le travail de la Commission cette année s'axe sur une aide à structurer la gestion et de donner des conseils sur l'établissement des budgets, les bilans financiers, etc...

➤ **Commission Médicale**

Jean-Yves GUINCESTRE :

- Le bilan des journées médicales qui se sont déroulées à l'INSEP est intéressant (80 participants).
- Il est regrettable de constater que certains Présidents de Commissions médicales de Ligues ne prennent pas la peine de répondre à la convocation de la réunion des médecins de régions.
- Le suivi des Athlètes de Haut Niveau : au 1^{er} décembre, seuls 25 % des dossiers sont revenus à la FFBB, malgré tout le travail de relance effectué. Une relance va être effectuée via les Présidentes et les Présidents des Ligues Régionales.
- Bilan des Arbitres de plus de 35 ans : suivi difficile à effectuer.
- Rappel : Enquête officielle sur la mort subite. Il faut faire remonter l'information auprès de la COMED.

Yannick SUPIOT souhaite savoir comment et où se procurer une fiche sanitaire de liaison type, pour faire remplir aux familles lors des stages de sélections.

Il se rapprochera de FBO pour obtenir ce document (utilisé lors des camps fédéraux).

➤ **Commission Formation**

Jean-Marie FLORET expose les documents distribués aux membres, et rappelle l'un des objectifs premier de la Commission de Formation : Connaître toutes les formations organisées sur le territoire, par les Ligues ou les Comités. La Commission souhaite mettre en place une plaquette de présentation afin de faire connaître les actions dispensées. Mise en ligne sur le site Internet de la FFBB, d'informations générales.

Concernant la Convention Collective Nationale du Sport et le dispositif des nouveaux emplois, David VALLEE et Philippe GASNIER vont se relayer pour les présentations lors des réunions de zones.

L'enquête nationale sur la formation des Ligues et des Comités : 73 % de réponses des Ligues et 77 % de réponses des Comités (sans relance). Il faut maintenant se rapprocher des responsables formation nommés par les LR et les CD.

Livret d'accueil : la semaine prochaine, chaque Président de Commission recevra la partie qui le concerne afin de faire les modifications nécessaires. Le but étant de présenter le guide lors de l'Assemblée Générale de Saint Malo.

➤ **Chambre d'Appel**

- Composition : Intégration d'un nouveau membre : M. AVOCAT.

Alain SERRI : Monsieur AVOCAT est magistrat. Le souhait étant d'avoir une approche d'expertise au sein de la Chambre d'Appel. Mme COHEN ne faisant plus partie de la Chambre d'Appel, il souhaite également intégrer un avocat, ou une avocate.

Accord du Comité Directeur pour l'intégration de Monsieur AVOCAT.

- Etat des dossiers, orientations générales

Alain SERRI donne un état des dossiers traités pour cette saison 2005/2006 :

- 4 réunions depuis début Septembre
- 18 dossiers
- 6 dossiers en attente pour Chambre d'Appel du 6/01/06

Sur les dossiers traités depuis le 30 Septembre 2005 :

- Administratifs : 9

- Disciplinaires : 5

A noter une augmentation des recours auprès du CNOSF et des saisines du Tribunal Administratif.

➤ **FBO & Basket en Liberté**

- Week-end Coupe de France

Jean-Pierre HUNCKLER : planning définit suite à plusieurs réunions dont voici les dernières modifications :

- la Finale Handisport n'aura pas lieu à Bercy et sera donc remplacée par la Finale Trophée Coupe de France Entreprise (pour cette année).
- Création d'un village Basket (accueil VIP et accueil Partenaires).
- Réunion médicale : proposition d'une organisation à l'Hôtel Mercure, pour rester proche de Bercy.

- Match d'exhibition.

La date retenue est le 15 Juillet 2006, l'adversaire de l'Equipe de France Masculine n'est pas encore connu à cette date.

FBO a lancé aujourd'hui un appel à candidature pour l'organisation d'un tournoi de l'Equipe de France Masculine du 21 au 23 Juillet 2006.

- Camps.

Un travail est actuellement réalisé sur le contenu de nouveaux camps de formation d'arbitres par Pascal DORIZON.

➤ **NF1**

André NOUAIL : les Présidents de la NF1 se sont réunis le 25 Novembre dernier, à la FFBB, 12 étaient présents sur 14. Les points suivants ont été abordés :

- Le contrôle de Gestion.
- Les statistiques.
- La Formation (bonne sensibilisation des clubs dans l'ensemble).
- Les agents, les contrats, les règles d'usage, les précautions à prendre.
- Un projet de guide juridique simplifié est en cours.
- Cahier des charges.
- Communication (6 pages sur la NF1 dans la dernière Revue Basketball et souhait de mise en ligne d'une page Internet sur le nouveau site de la FFBB).

D'une façon générale, le championnat est homogène et de bon niveau.

➤ **CFAMC**

- Charte de l'Arbitrage

Jacques DENEUX explique que les membres ont reçu une proposition de nouvelle charte. Cette rédaction est le fruit de demandes exprimées lors du Forum, d'un croisement de réflexions diverses et du travail de plusieurs groupes (les jeunes du Conseil des jeunes, le groupe administratif de la C.F.A.M.C, la C.F.A.M.C). Le texte qui est soumis est le fruit de débats acharnés, de propositions croisées, de négociations parfois âpres. C'est un

compromis qui est proposé. Il ne satisfait pas tout le monde, mais il est resté proche des valeurs qui étaient fixées.

La Charte actuelle n'apporte pas de véritable remède : Elle ne freine pas la disparition des arbitres et ne semble pas en mesure de motiver la formation et la fidélisation, par contre la Charte a généré des servitudes financières dans certains cas.

La Charte doit être simple, exigeante et équitable :

- Simple à énoncer,
- Simple à respecter sur le créneau "formation"
- Simple à contrôler,
- Exigeante sur la fidélisation des arbitres formés,
- Respectueuse du club formateur.
- Des règles d'application simples et limitées,
- Des sanctions mesurées, mais qui pénalise le club dans sa globalité,
- Des avantages pour ceux qui respectent l'exigence "Une équipe, un arbitre en activité"

Il ne faut pas confondre :

La CHARTE de l'arbitrage, qui doit être une forme de "pacte" entre clubs,
avec

Le STATUT de l'arbitre, qui fixe les droits et devoirs du « licencié arbitre », sa formation, ses indemnités.

Les principes de la Charte :

- Une équipe a besoin d'un arbitre en activité,

ou

- pour être en règle le club doit faire de la formation d'arbitres et de la fidélisation des priorités dans son fonctionnement.

Ce fonctionnement exige que le club détecte, forme, accompagne et fidélise des arbitres. La décision souveraine de l'Assemblée Générale est obligatoirement respectée. Les arbitres en activité comptent pour le club dans lequel ils sont ou avaient été licenciés à la date du 25 Juin 2005. Cette règle n'admet pas de cas particuliers, car ils risquent d'être infinis et n'ont pas de limites.

La Charte qui est proposée : un club respecte la charte de l'arbitrage dans l'un des deux cas suivants :

- A chacune de ses équipes est associé un arbitre en activité,

ou

- Le club a un arbitre, en formation, qui réussit l'examen départemental de la saison,

et

- Un arbitre, au moins, formé la saison précédente, officie effectivement sur toute la saison en cours.

N.B. : Pour les saisons suivantes, on pourrait introduire la règle : deux arbitres en activité formés depuis moins de 3 ans.

Une discussion s'engage et des questions sont posées à Jacques DENEUX.

Réunion du Samedi 10 Décembre 2005 à Paris – 9h15

- Charte de l'Arbitrage (suite)

Reprise de la discussion de la veille.

Philippe LEGNAME : la règle 1 équipe = 1 arbitre est intéressante, mais risque de poser problème aux clubs qui ont beaucoup d'équipes. Il faudrait imposer un nombre maximum.

Jean COMPAGNON propose que les clubs formateurs et qui pratiquent la fidélisation soient récompensés par un challenge.

Pierre COLLOMB : qu'advient-il d'un club en règle plusieurs saisons de suite, puis pour diverses raisons, n'a plus de jeune arbitre en formation et donc est pénalisé. La saison suivante, il ne sera pas non plus en règle, au titre de l'article 2 (pas d'arbitre en formation la saison précédente). Est-ce que la modalité de transition de 2 arbitres en formation de peut pas être utilisée dans ce cas de figure ?

Jacques DENEUX confirme qu'il faut étudier ce cas de figure dans l'application de départ.

Roselyne BIENVENU : Il faut aussi cibler les femmes, dans la phase de recrutement des arbitres. Il ne faut pas aborder la fonction d'arbitre de manière neutre, mais bien spécifier "Homme ou Femme".

Le Comité Directeur adopte le Préambule et la Charte de l'Arbitrage.
Les membres feront, par courriel adressé à Jacques DENEUX, des remarques ou observations sur les modalités, les sanctions et les avantages, pour adoption au Comité Directeur des 17 et 18 Février 2005.

➤ **Commission des Jeunes**

Thierry BALESTRIERE invite les membres du Comité Directeur à parcourir le dossier de la Commission des jeunes qui leur a été remis.

Yvan MAININI : il faut préciser aux Comités et aux Ligues que l'ensemble des dotations reçues sont des dotations de la Fédération.

Thierry BALESTRIERE donne quelques chiffres à ce jour : 3500 Ecoles à ce jour, 1281 clubs (centre de ressource technique), 298.716 élèves concernés par l'opération.

Serge GERARD : le tableau de bord expédié dans les Comités a été très apprécié et sera surtout très utile.

- **Ecole Française de MiniBasket : Accord labellisation.**

Attribution du label Ecole Française de Mini Basket pour 3 ans :

- AVENIR TREMENTINES BASKETBALL (CD 49)
- ALERTE EVRON BASKETBALL (CD 53)
- ETOILE DE VOIRON (CD 38)
- CERCLE JEAN MACE BOURGES BASKET (CD 18)

Accord du Comité Directeur.

Retrait du Renouvellement Label Ecole Française de Mini Basket :

- UJAP QUIMPER (CD 29)
- ST ESTEVE BC (CD 66)
- US SERIGNAN (CD 84)

Pour éléments reçus insuffisants.

Accord du Comité Directeur.

Renouvellement du label Ecole Française de Mini Basket pour 2 ans (30 juin 2006 au 30 juin 2008) :

- VENELLES BC (CD 13)
- ROCHEFORT BC (CD 17)
- ELORN OLYMPIQUE LANDERNEAU (CD 29)
- TOURS BC (CD 37)
- ASST ROGATIEN NANTES (CD 44)
- USM SARAN (CD 45)
- ANJOU BC (CD 49)
- PLC AURAY (CD 56)
- ENTENTE VALLESPER BASKET (CD 66)
- AS ELECTRICITE STRASBOURG (CD 67)
- GUYANCOURT BB (CD 78)
- US PALAISEAU (CD 91)
- BC FREPILLON MERIEL MERY (CD 95)

Accord du Comité Directeur.

➤ **Commission Sportive**

- Propositions réglementaires sur les obligations sportives des équipes en Championnat de France

Marie-Noëlle SERVAGE : question déjà évoquée lors du précédent Comité Directeur et concerne le règlement sportif particulier de NM1, NM2 et NM3 (Article 1). La précision suivante sera apportée : "..... et doivent obligatoirement présenter : - **Une autre équipe senior masculine de niveau inférieur.....**"

Accord du Comité Directeur.

Concernant le règlement sportif particulier de NF1, NF2 et NF3 (Article 1). La précision suivante sera apportée : "..... et doivent obligatoirement présenter : - **Une autre équipe senior féminine de niveau inférieur.....**"

Accord du Comité Directeur.

Deux Ligues n'ont pas encore répondu au contrôle à priori sur les obligations sportives.

- Coupes de France 2006

Le tirage de la Coupe de France Joé JAUNAY a eu lieu le 7 Décembre 2005. Le tirage de la Coupe de France Robert BUSNEL aura lieu le 11 Janvier 2006, en relation avec FBO et le service Marketing et Communication. Un calendrier des différents tirages au sort des Coupes de France a été distribué à chaque membre du Comité Directeur, afin de faire circuler l'information. Pour valoriser le tirage au sort de la Coupe Féminine, il sera diffusé en léger différé sur le site Internet de la FFBB à l'aide d'une Webcam.

- Trophées Coupes de France 2006

Le tirage au sort aura lieu le 21 Décembre 2005.

Situation des forfaits pour le 4^{ème} tour des 19 et 20 Novembre 2005 :

- Masculin : 3 forfaits sur 106 rencontres
- Féminin : 11 forfaits sur 123 rencontres.

- Coupes de France jeunes 2006

Tirage au sort des 1/32èmes de Finales le 21 Décembre 2005.

- Informations diverses

- Les Finales Coupes de France 2007 se dérouleront les 12 et 13 Mai 2007 à Bercy, des pré-réservations sont d'ores et déjà effectuées.
- Bulletin de candidatures dans les dossiers des membres du Comité Directeur, pour l'organisation des finales des Championnats de France. Ce bulletin paraîtra dans les deux prochaines Revues Basketball, dans le Sommaire de la FFBB à destination des Ligues et des Comités et sera ajouté dans le mailing clubs de début Janvier 2006. Il faut faire émerger de nouvelles demandes et trouver de nouveaux sites.

Yvan MAININI propose que ce document soit mis en ligne sur le site Internet de la FFBB, les clubs intéressés pourront ainsi le télécharger directement.

Thierry BALESTRIERE : de plus en plus de Comités utilisent des formules "plateaux", il serait intéressant de l'intégrer dans la gestion sportive sur FBI, pour la saison prochaine. La demande sera transmise au service informatique.

Jean-Marie FLORET : dans les modifications des règlements sportifs particuliers, " ...Une autre équipe senior masculine ou féminine de niveau inférieur.....", comme il n'est pas spécifié "en son nom propre", les ententes sont-elles autorisées ?

La réponse est non. La précision sera apportée.

Il souhaite également savoir quelles sont les directives quant aux homologations de salles.

Yvan MAININI confirme que la situation des problèmes de salles est de plus en plus complexe. Un document de référence est en cours d'élaboration pour les Salles & Terrains, avec un manuel de conseil à destination des collectivités.

Marie-Noëlle SERVAGE poursuit les informations diverses :

- Erratum dans l'annuaire concernant les Cadets 1ère division. Dans l'article 3.2 des Cadets 2ème division, il convient de rajouter : "Les joueurs titulaires d'un contrat aspirant peuvent participer à cette compétition." Cette phrase figurait dans le précédent règlement et a été supprimé par erreur.
- Suite au forfait des Cadettes de PTT Limoges en 1^{ère} division, il y a un exempt dans une des poules. Il serait intéressant d'intégrer une des meilleures équipes de Cadettes 2 en 2^{ème} phase. Le Club de Mourenx est pressenti (il a donné son accord de principe).

Accord du Comité Directeur.

- La saisie des fautes techniques : entre 120 et 150 fautes techniques par journée. Il y a déjà beaucoup de sanctions. Il faut vérifier le système des alertes avec le service informatique.

Patrice ROMERO : environ une centaine d'enquêtes auprès des Comités pour connaître la date de qualification des joueurs car ceux-ci n'apparaissent pas sur la base FBI.

Cela donne un surplus de travail, notamment lorsqu'il y a une faute technique à enregistrer. La saisie ne peut se faire qu'après enregistrement de la licence.

➤ Compte rendu du groupe de travail sur la participation des moins de 21 ans en Championnat de France

Patrice ROMERO : La Commission sportive a traité en tout 104 dossiers au cours de la saison 2004/2005, or il y a déjà 127 dossiers ouverts à la date du 30 novembre 2005. (52 sont liés au non respect de la règle des moins de 21 ans et 30 au non respect de la règle de l'effectif minimum).

Marie-Noëlle SERVAGE rappelle que cette année les équipes ont l'obligation d'avoir 2 joueurs de moins de 21 ans (avec participation effective aux rencontres). Le Bureau Fédéral a confié l'étude de cette question à un groupe de travail (P. LEGNAME, B. GROSGEORGE, G. MESNIVAL, MN SERVAGE). Au travers des dossiers traités par la CFS, des statistiques (NM1 / NF1) et d'une enquête auprès des clubs. Les questions :

Partie qui pourra être remplie conjointement par le Président et l'Entraîneur :

- Nombre de joueurs évoluant dans l'Equipe du championnat de France qui ont été formés au club ?
- Nombre de moins de 21 ans (français ou étrangers).
- L'ancienneté dans le club de ces moins de 21 ans.
- L'ancienneté dans l'équipe de ces moins de 21 ans.
- Estimation du temps de jeu moyen qui est donné à ces jeunes.
- Sentiment part rapport à la contribution des jeunes à l'efficacité ou aux résultats de l'équipe.

Partie qui sera remplie séparément par le Président et l'Entraîneur :

- Dans la perspective d'augmenter le temps de jeu de ces joueurs et de valoriser la formation, quelles mesures pourriez-vous suggérer ? (question ouverte)

Cette enquête va être expédiée très prochainement. Le retour est souhaité pour le mois de Janvier 2006 afin de faire une première présentation des résultats lors du Bureau Fédéral du 27 Janvier 2006, puis au Comité Directeur des 17 et 18 Février 2006.

L'enquête est communiquée aux membres du Comité Directeur et sera diffusée pour information aux Comités et aux Ligues.

Marie-Noëlle SERVAGE précise que beaucoup de sanctions concernent la Coupe de France : il faut impérativement rappeler que cette règle des moins de 21 ans s'applique également aux rencontres de Coupe de France.

3. Direction Technique Nationale.

Jean-Pierre de VINCENZI donne quelques informations générales :

- L'Equipe de France Cadets est actuellement au Tournoi d'Iskar – Espagne (préparation du Championnat d'Europe de l'été prochain).
- Equipe de France Juniors Filles dispute les Jeux de la Francophonie.
- En projet : la création d'un Brevet Professionnel des Sports Collectifs (mention Basketball). Ce diplôme se situerait entre les diplômes fédéraux et le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif.
- Concernant les Très Grands Gabarits (au-delà de 2m10 pour les masculins et 1m95 pour les féminines) et afin de rationaliser cela, il faudrait insister auprès des Comités Départementaux pour que la taille exacte des licenciés apparaisse (notamment les Benjamins 1 et 2). Il faut trouver une solution pour sensibiliser les Comités sur ce point.
- L'ensemble des campagnes d'été des équipes de France est en cours de préparation et la composition des staffs techniques sera sensiblement modifiée.

4. Proposition du Comité Directeur sur la participation des joueurs français en Championnat Professionnel.

Yvan MAININI : les membres du Comité Directeur présents ont probablement assisté à des rencontres du Championnat Professionnel cette saison, et n'ont pas manqué de constater cet état de fait. Quelques joueurs français évoluent en Championnat Professionnel, mais ils sont très largement minoritaires. La situation est dramatique. Il faut que les gens prennent conscience de cette situation. Le Comité Directeur de la FFBB souhaite alerter la Ligue Nationale de Basket et l'UCPB (qui représente les Présidents de Clubs) : il faut un vrai débat de fond sur cette situation.

Une discussion s'engage.

Roselyne BIENVENU se demande comment la Ligue Nationale de Basket perçoit cette situation.

Philippe LEGNAME : il faut trouver un moyen d'imposer aux entraîneurs d'utiliser la langue française sur et autour du terrain.

Patrice ROMERO : si les entraîneurs dirigent les clubs, cela est du fait fait que la majorité des clubs sont montés en sociétés, dirigées par des chefs d'entreprise, qui ne sont pas du milieu "Basket". Il faudrait que ces mêmes sociétés soient dirigées par des gens du milieu "Basket".

Yvan MAININI précise qu'il faut retenir un élément très important : le Basketball est différent des autres sports, en grande partie à cause du phénomène "NBA".

JP de VINCENZI, S. GERARD et F. JUGNET rédigent un texte qui sera adressé à la Ligue Nationale de Basket et à l'UCPB.

5. Point sur l'Annuaire Fédéral, le Calendrier des Compétitions et le Mailing Clubs : déroulement des opérations, expédition, diffusion.

Frédéric JUGNET : l'annuaire fédéral comporte beaucoup d'erreurs, il faut faire en sorte de ne pas reproduire un tel document. Il sera responsable de la coordination de la confection du document. Chaque membre du Comité Directeur a en sa possession la liste des personnes concernées par la réalisation de l'annuaire 2006/2007, ainsi que le rétroplanning s'y rattachant. Tout sera validé par les commissions. Il faut réfléchir à la possibilité d'extraire les Dispositions Financières de l'Annuaire Officiel, pour éviter tout retard de parution.

Frédéric JUGNET pense qu'il serait souhaitable de proposer le Calendrier des Compétitions dans une forme différente : un CD Rom par exemple, qui s'avère un moyen rapide, moderne et efficace de communication. L'Annuaire Officiel peut déjà être téléchargé sur le site Internet de la FFBB.

Il précise qu'une étude est actuellement en cours avec les services informatiques, afin d'expédier le Sommaire par courriel.

Concernant le Mailing Clubs, il faut que tous les documents à expédier soient prêts le 1^{er} Janvier 2006, le courrier doit partir le 15 Janvier 2006 au plus tard.

Jacky RAVIER souhaite connaître l'avancement de l'opération : 1 club = 1 ordinateur.

Yvan MAININI lui confirme qu'une enquête est en cours pour connaître l'état du parc pour évaluer l'ensemble des besoins.

6. Conseil d'Honneur : Nouveaux membres.

Yvan MAININI propose d'intégrer en tant que membres d'Honneur de la FFBB Messieurs :

- Christian JALLON
- Pierre LUIRARD
- Michel BIZOT

Accord du Comité Directeur.

Le Conseil d'Honneur sera consulté.

7. Organisation des bureaux des membres du Comité Directeur.

Frédéric JUGNET : l'organisation est en cours et différentes solutions sont à l'étude.

8. Questions diverses.

Jacques DENEUX apporte une précision concernant la Charte de l'Arbitrage : Le PV de l'assemblée Générale indique "sont licenciés à la date du 25 Juin 2005", pour l'application pour la saison 2005/2006. Il faut lire "sont ou étaient licenciés à la date du 25 Juin".

Frédéric JUGNET : Programme du prochain Comité Directeur :

- Le **Vendredi 17 Février 2006** : Réunion du Bureau fédéral de 16h à 18h – Réunion du Comité Directeur de 18h à 21h30.
- Le **Samedi 18 Février 2006** : Réunion du Comité Directeur de 9h à 12h – Réunion pour le suivi de la Politique Fédérale de 14h à 16h/17h.

Concernant la composition de l'Ordre du Jour des réunions, il rappelle qu'il est constitué en fonction de ce qui est évoqué lors des différentes réunions et des demandes de chacun.

Marie-Noëlle SERVAGE : Zone Sud Est : il manque beaucoup d'informations concernant la Corse (organisation de 2 TIL et 1 TIC).

Yvan MAININI informe que rien ne sera définitif tant que le Comité Directeur (et surtout un Président) de la Ligue Régionale de Corse ne sera pas déterminé.

Jean-Marc JEHANNO précise que l'Assemblée Générale qui devait avoir lieu au mois de Juin 2005 s'est tenue le 26 Novembre 2005. L'ensemble du Comité Directeur a démissionné. Création d'un groupe de travail pour gérer les affaires courantes et mettre en place l'Assemblée Générale Elective pour déterminer d'une nouvelle équipe.

Yolaine COSTES : La Commission d'Evaluation attend encore quelques retours d'informations. Il faut s'y consacrer et faire des efforts pour faire redescendre les informations. Elle rappelle la nécessité de s'appuyer sur le document de Politique Générale.

Yvan MAININI rappelle aux Présidents de Commission qu'il est de leur devoir de transmettre les informations à la Commission d'évaluation, afin de rationaliser le travail.

Jean COMPAGNON remercie le Comité Directeur pour l'intégration des nouveaux membres au Conseil d'Honneur.

Jean-Yves GUINCESTRE : problèmes rencontrés sur FBI suite à la disparition du club de Dieppe.

Yannick SUPIOT : les statistiques des effectifs sont disponibles pour les Comités, serait-il possible de faire la même chose, à l'avenir, pour les Ligues ?

Serait-il possible de rappeler aux clubs (via le mailing par exemple) leurs obligations concernant la prise de l'assurance AIG et son incidence ?

Serge GERARD précise qu'il fera une intervention à ce sujet lors des réunions de Zones. Une note sur les Assurances sera également jointe au mailing.

Yvan MAININI donne quelques informations :

- TIC : 6 nouvelles candidatures sont à l'étude suite au désistement du Gard (Sablé (72), Chartres (28), Erstein (67), Tours (37), Montbrison (42), Toulouges (66)).
- TIZ : 3 candidature à cette date : Istres (13), Bourges (18), La Roche Sur Yon (85).
- Organisation du Championnat d'Europe Féminin en 2009 et 2011 : CD de l'Aisne, CD du Haut Rhin, CD de l'Indre et Loir, CD des Pyrénées Atlantiques, LR d'Auvergne, LR de Basse Normandie, LR Bretagne, LR du Lyonnais, LR du Nord/Pas de Calais, LR de Picardie, LR des Pays de la Loire, LR des Pyrénées.
- Les nouveaux groupements sportifs :
 - LOUE (CD 72)
 - BASKET CLUB ESTAIRES (CD 59)
 - QUIEVRECHAIN BB CLUB (CD 59)
 - AMICALE LAIQUE SAMER (CD 62)
 - NOYELLES BASKET CLUB (CD 62)
 - BASKET LOISIRS CLAIRA (CD 66)
 - VERNEUIL BASKET CLUB (CD 87)
 - C.O. BASKETBALL OTHIS (CD 77)
 - UNION SPORTIVE DE DUGNY (CD 94)
 - ASSOC. SPORT. & SOCOI CULT. DE SAINT OUEN (CD 93)
 - SPORT AND COPS TALASANI (CD 20)
- Unions d'associations :
 - - UNION SAINT ESTEVE PERPIGNAN BASKET (CD 66)

Prochain Comité Directeur les 17 et 18 Février 2006.